

Charte de conduite et d'éthique de WebAcad

Préambule

La présente charte de conduite et d'éthique s'applique à toutes les personnes interagissant avec WebAcad, organisme de formation situé au 15 rue de la Gare, 57400 Sarrebourg, incluant les stagiaires, apprenants en formation par apprentissage (CFA), candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE), formateurs, personnel administratif et technique, clients, partenaires, et toute autre partie prenante.

Elle vise à promouvoir un environnement respectueux, inclusif, et professionnel, en conformité avec les valeurs de WebAcad, les exigences de la certification Qualiopi, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et les réglementations en vigueur.

Cette charte est transmise par courriel et/ou main propre et/ou email, disponible sur la plateforme LMS, affichée dans les locaux, et consultable sur demande.

Article 1 : Objet et champ d'application

Cette charte définit les principes de conduite et d'éthique attendus de tous les acteurs de WebAcad, qu'ils interviennent dans le cadre des actions de formation (AF), du CFA, de la VAE, ou des activités administratives et partenariales, en présentiel, à distance, ou en format hybride. Elle complète les règlements intérieurs et la charte informatique, en posant les bases d'un comportement responsable et respectueux.

Article 2 : Valeurs fondamentales

WebAcad s'appuie sur les valeurs suivantes, que chaque partie prenante s'engage à respecter :

- Respect : Traiter autrui avec dignité, sans distinction de sexe, origine, religion, handicap, âge, ou toute autre caractéristique.
- Intégrité : Agir avec honnêteté, transparence, et impartialité dans toutes les interactions.
- Professionnalisme : Faire preuve de sérieux, de ponctualité, et d'engagement dans ses missions.
- Inclusion : Favoriser un environnement où chacun peut s'exprimer et progresser, en valorisant la diversité.
- Responsabilité : Assumer les conséquences de ses actes et contribuer au bien-être collectif.

Article 3 : Respect mutuel et non-discrimination

3.1. Tolérance zéro : WebAcad interdit toute forme de discrimination, harcèlement (moral, sexuel, ou autre), violence (verbale, physique, psychologique), ou comportement irrespectueux. Ces agissements sont passibles de sanctions adaptées au statut de l'auteur (exclusion, résiliation, licenciement).

3.2. Égalité : Chaque personne est traitée de manière équitable, que ce soit dans l'accès aux formations, l'évaluation, ou les opportunités professionnelles.

3.3. Signalement : Toute situation de discrimination ou de harcèlement doit être signalée par écrit à la direction (contact@webacad.fr) ou à un référent éthique désigné. Les signalements sont traités avec confidentialité et diligence.

Article 4 : Intégrité et transparence

4.1. Honnêteté :

- Les stagiaires et apprenants s'engagent à produire un travail authentique, sans plagiat ni fraude (ex. lors des évaluations).
- Les formateurs garantissent l'impartialité dans les évaluations et la véracité des informations transmises.
- Le personnel et les partenaires respectent les engagements contractuels et financiers.

4.2. Conflits d'intérêts :

- Toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts (ex. lien personnel influençant une décision) doit être déclarée à la direction.
- Les décisions (recrutement, évaluation, attribution de contrats) sont prises avec objectivité.

4.3. Confidentialité :

- Les informations sensibles (données personnelles, résultats pédagogiques, stratégies internes) ne doivent pas être divulguées hors des canaux autorisés.
- Les parties prenantes respectent les clauses de confidentialité des contrats ou conventions.

Article 5 : Professionnalisme

5.1. Engagement :

- Les stagiaires et apprenants participent activement aux formations, respectent les horaires, et suivent les consignes pédagogiques.
- Les formateurs préparent et animent leurs sessions avec rigueur, en adaptant leur approche aux besoins des apprenants.
- Le personnel exécute ses missions avec efficacité, en respectant les délais et les procédures internes.
- Les clients et partenaires honorent leurs engagements (paiements, fourniture de documents, collaboration).

5.2. Présentation :

- Une tenue et une attitude professionnelles sont exigées, adaptées au contexte (présentiel, virtuel, réunions externes).
- Les échanges (oraux, écrits, numériques) reflètent le sérieux et les valeurs de WebAcad.

5.3. Ponctualité :

- Les retards ou absences doivent être exceptionnels, justifiés, et signalés dans les plus brefs délais.

Article 6 : Inclusion et accessibilité

6.1. Diversité :

- WebAcad valorise la diversité des profils (culturels, sociaux, professionnels) et encourage les échanges respectueux.
- Les contenus pédagogiques et les interactions évitent les stéréotypes ou préjugés.

6.2. Accessibilité :

- WebAcad s'engage à rendre ses formations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap, conformément à la législation.
- Toute demande d'aménagement (ex. outils adaptés, horaires spécifiques) doit être adressée à la direction avant le début des activités.

6.3. Écoute :

- Chaque partie prenante a le droit de s'exprimer et d'être entendue, via les canaux appropriés (délégués, réunions, questionnaires).

Article 7 : Responsabilité sociale et environnementale

7.1. Respect des lois : Les parties prenantes respectent les lois et réglementations applicables, notamment en matière de travail, de formation, et de protection des données.

7.2. Environnement : WebAcad encourage des pratiques écoresponsables (réduction du papier, tri des déchets, économie d'énergie). Les utilisateurs des locaux et outils numériques adoptent un comportement respectueux de l'environnement.

7.3. Communauté : Les actions de WebAcad (formations, partenariats) visent à avoir un impact positif sur la communauté locale et professionnelle.

Article 8 : Conformité à la certification Qualiopi

8.1. Qualité : Toutes les parties prenantes contribuent au respect des 7 critères Qualiopi pour les actions de formation, notamment en favorisant la satisfaction des apprenants, la transparence des processus, et l'amélioration continue. La procédure pour l'obtention de la certification Qualiopi pour le CFA et la VAE est en cours de finalisation.

8.2. Retours : Les stagiaires, formateurs, et personnel participent à l'évaluation des activités (questionnaires, réunions) pour optimiser les pratiques.

8.3. Éthique qualité : Les comportements éthiques (impartialité, respect, transparence) renforcent la conformité aux standards Qualiopi.

Article 9 : Gestion des manquements

9.1. Manquements : Tout comportement contraire à cette charte (discrimination, fraude, manque de respect, violation de confidentialité) peut entraîner des sanctions adaptées :

- Stagiaires/apprenants : avertissement, exclusion de la formation.
- Formateurs : rappel à l'ordre, résiliation de contrat.
- Personnel : sanctions disciplinaires (avertissement, licenciement).
- Clients/partenaires : suspension ou rupture de collaboration.

9.2. Procédure : Un entretien préalable est organisé avec la personne concernée, qui peut se faire assister (collègue, représentant, délégué). La sanction est motivée et notifiée par écrit dans les 5 jours ouvrables.

9.3. Recours : Toute contestation doit être adressée par écrit à la direction dans les 10 jours suivant la notification.

9.4. Référent éthique : Un référent éthique peut être contacté pour conseiller ou traiter les situations complexes (contact@webacad.fr).

Article 10 : Communication et représentation

10.1. Représentation : Les parties prenantes agissant au nom de WebAcad (événements, réseaux sociaux, partenariats) doivent refléter ses valeurs et obtenir une validation préalable pour les communications officielles.

10.2. Dialogue : Les délégués (stagiaires, personnel) ou les réunions régulières facilitent les échanges sur les questions éthiques ou organisationnelles.

10.3. Confidentialité externe : Les informations sensibles ne doivent pas être partagées publiquement sans autorisation, y compris sur les réseaux sociaux.

Article 11 : Formation et sensibilisation

11.1. Intégration : Les nouveaux arrivants (stagiaires, formateurs, personnel) reçoivent une présentation de la charte lors de leur intégration.

11.2. Sensibilisation : WebAcad organise des sessions régulières sur l'éthique, la diversité, et la lutte contre le harcèlement, ouvertes à tous.

11.3. Support : Des ressources (guides, FAQ) sont disponibles sur la plateforme LMS pour clarifier les attentes éthiques.

Article 12 : Entrée en vigueur et modifications

12.1. Application : Cette charte entre en vigueur dès sa transmission aux parties prenantes (signature du contrat, accès au LMS, remise au personnel).

12.2. Révision : WebAcad peut modifier la charte en fonction des évolutions légales, éthiques, ou organisationnelles. Les modifications sont communiquées par courriel et disponibles sur le LMS.

12.3. Consultation : La charte est accessible en permanence dans les locaux et sur la plateforme numérique.

Article 13 : Acceptation de la charte

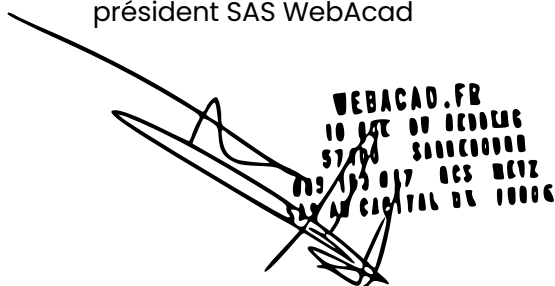
13.1. Acceptation : La signature du contrat (formation, travail, partenariat), l'émargement, ou l'accès au LMS vaut acceptation pleine et entière de la charte.

13.2. Liens avec autres documents : Cette charte complète les règlements intérieurs (stagiaires, formateurs, personnel), la charte informatique, et la charte qualité, formant un cadre éthique global.

Article 14 : Litiges

Tout différend relatif à l'application de cette charte sera soumis à une résolution amiable, via le référent éthique ou la direction. À défaut, les juridictions compétentes de Sarrebourg seront saisies.

Anthony Gorius,
président SAS WebAcad



WEBACAD.FR
10 RUE DU REPOS
57400 SARREBOURG
03 83 017 465
SAS AU CAPITAL DE 1000€